

LE

PROGRÈS SPIRITE

ORGANE OFFICIEL DU COMITÉ DE PROPAGANDE & DE LA FÉDÉRATION SPIRITE UNIVERSELLE

Le Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois.

ABONNEMENTS

Paris et Départements, 5 fr. par an
Etranger 6 fr. —

RÉDACTEUR EN CHEF

A. LAURENT DE FAGET

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

8, rue de l'Odéon, 8

PARIS

SOMMAIRE

Avis	
L'Art d'être heureux	A. LAURENT DE FAGET.
De l'utilité de la prière (Opinions de nos correspondants).	
Problèmes d'au-delà. . . .	LÉON MILLOT.
La justice immanente. . . .	A. M. VERRIEUX.
Echos et Nouvelles. . . .	
Les joies du Ciel.	Un lecteur du <i>Progrès Spirite</i> .
Nécrologie .	
Un livre d'Aksakof. . . .	Dr ROZIER.
Bibliographie.	

AVIS

Les réunions générales de la *Fédération spirite universelle* ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures précises, et le troisième mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, au siège social, rue du Château-d'Eau, 55, à Paris.

Des séances de spiritisme expérimental ont lieu, dans le même local, les mercredi, jeudi et samedi de chaque semaine, à 8 h. 1/2 du soir. A 2 heures, tous les jeudis, séance de magnétisme curatif.

L'Art d'être heureux

Vous allez vous demander, mes chers lecteurs, si j'ai la prétention de vous fixer les règles du bonheur, de vous indiquer la méthode la plus sûre pour vivre heureux.

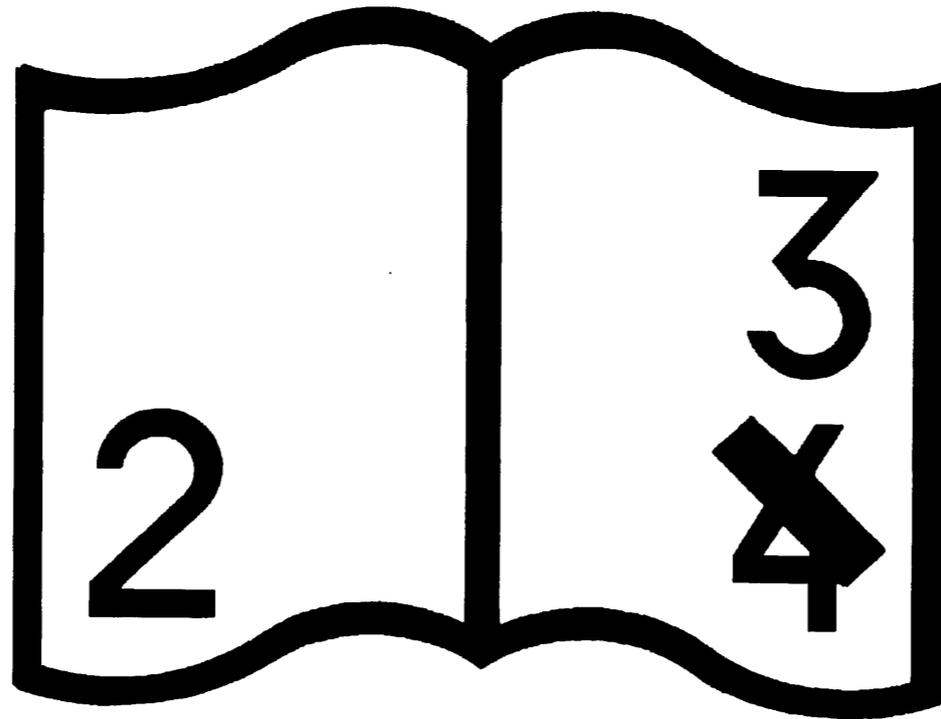
Certainement, il serait facile de répondre que, pour goûter quelque joie ici-bas, il faut

savoir mettre d'accord sa raison et son cœur, être philosophe dans les maux de la vie, avoir assez de sensibilité pour compatir aux souffrances d'autrui, mais éviter ces excès d'attendrissement qui rendent l'âme malade et sont, généralement, une preuve de faiblesse. On pourrait ajouter que nos doctrines, bien comprises, sont une garantie sérieuse de bonheur. Lorsqu'au milieu du mal universel on sent, on sait qu'une Providence active, bienfaisante, veille sur chacun de nous, que nos épreuves bien supportées nous élèvent dans la hiérarchie spirituelle et que la mort n'est qu'un passage d'une vie à l'autre, on se sent plus heureux que le commun des mortels — je veux dire que ceux qui ne croient à rien et qui attendent en frémissant le grand jour du saut final.

Mais je n'entreprendrai point — aujourd'hui, du moins — de vous dire comment la vie doit être comprise pour aboutir à la plus grande somme de bonheur. Peut-être, d'ailleurs, savez-vous cela aussi bien que moi, peut-être mieux.

Pourquoi donc ai-je mis en tête de mon article ces mots : *L'Art d'être heureux* ?

C'est que ce titre est celui d'un livre que je viens de terminer. Oui, pendant que l'orage grondait sur ma tête, que des adversaires peu scrupuleux essayaient de me clouer au pilori de leur feinte indignation ; pendant qu'en apparence, je traversais l'époque la plus douloureuse de ma vie, la Muse souriante, toute baignée d'azur et de lumière, me conduisait dans les sentiers du bonheur. Nous y avons cueilli ensemble des fleurs que je vous rapporte, mes chers lecteurs, et dont j'espère que vous voudrez respirer les modestes parfums. Ce ne sont que



Pagination incorrecte — date incorrecte

NF Z 43-120-12

des violettes éphémères, sans doute, mais elles m'ont donné tant de joie que je voudrais vous la faire partager.

Ce livre, *l'Art d'être heureux*, c'est un petit coin de l'âme dévoilé à chaque page ; c'est le ciel bleu sur ma maisonnette, l'oiseau sur les arbres de mon jardin, l'enfant jouant dans les sentiers fleuris ; c'est la femme aimée, la gracieuse mère qui regarde courir ses chérubins parmi les roses et qui se sent l'âme ravie des souffles embaumés du printemps.

J'y cause avec la fleur épanouie, l'insecte qui dort dans la verdure, le rayon de soleil qui glisse à travers les feuillages épais. Et, de fleur en fleur, de papillon en papillon, d'arbre en arbre, de colline en colline, je m'élève peu à peu dans l'espace, où ma prière émue va chercher Dieu.

J'y observe surtout l'enfant ; je dis sa première dent, ses premiers pas, ses premiers sourires, ses premiers baisers. Je le suis dans l'épanouissement de sa radieuse petite âme. Mères, vous me comprendrez, et en lisant les vers que j'adresse à Suzanne, Germaine, Claire, Fabien — qui sont mes enfants à moi — ainsi qu'à Yvonne et Marguerite, mes chères petites jumelles, vous penserez à vos enfants à vous, qui ont la même poésie et la même fraîcheur. Vous excuserez le poète de vous avoir livré l'intimité de sa vie heureuse, les doux mystères de son foyer, les tendres rêves de son cœur.

Peut-on chanter mieux que quand on chante ceux que l'on aime ?

..

J'aurais pu donner à un ami — comme cela se fait d'habitude — la tâche de vous présenter mon livre. Cet ami vous aurait dit, sans doute, que je suis un poète accompli, que ma nouvelle œuvre est fort au-dessus des précédentes, que mon livre est indispensable à toute bibliothèque spirite qui se pique de réunir les bons ouvrages ; enfin, cet ami aurait puisé dans son esprit et dans son cœur toutes sortes de notes bienveillantes pour vous prouver que vous avez le devoir de vous procurer mon livre dès qu'il paraîtra.

Au lieu des aimables mensonges d'une amitié ainsi mise à contribution, j'ai préféré vous présenter simplement, moi-même, *l'Art d'être heureux*. Cela m'a évité de recevoir des éloges un peu ridicules, surtout auprès de vous qui me connaissez.

Ce que je puis vous affirmer, cependant, c'est que mon livre a été écrit tout entier avec le

cœur. Puisse-t-il toucher les vôtres et amener de temps en temps une larme de joie à vos paupières. J'aurai délicieusement atteint mon but.

A. LAURENT DE FAGET.

L'Art d'être heureux

par LAURENT DE FAGET

M. Laurent de Faget vient de terminer un œuvre qui s'adresse non seulement aux spirites mais à tous ceux qui chérissent l'enfance savent observer les jeux, la pensée naissante, l'œil à la vie de ces doux bébés roses que le maman suit d'un regard d'amour.

Les joies pures et charmantes de la famille écloses dans un cadre de verdure et sous l'œil de Dieu, tel est donc le thème favori sur lequel l'auteur a brodé ses poésies. Nous n'en dirons qu'un mot : c'est l'œuvre la plus sentie, la plus vécue du poète spirite.

Nous espérons donc que tous nos lecteurs voudront bien nous demander dès à présent *l'Art d'être heureux*, afin que nous puissions être fixés à l'avance sur le nombre d'exemplaires qui sera nécessaire d'en tirer.

Le volume ne sera payable qu'après réception (2 fr. 50, port compris.)

LA RÉDACTION.

De l'Utilité de la Prière

(Opinion de nos correspondants.)

Linac, le 23 avril 1896.

Monsieur et F. E. C.,

Vous avez demandé dernièrement aux lecteurs du « Progrès spirite » de vous donner leur manière de voir sur la question de la prière, et vous leur faites un appel nouveau dans le journal de ce mois.

Je croyais la cause entendue, comme on dit Palais, et je pensais qu'il n'y avait pas grande utilité à revenir sur cette question, qui a été présentée et traitée à fond dans les ouvrages spirites ; il n'y a pas grand'chose à dire en effet après les arguments et instructions du *Livre d'esprits* et de *l'Évangile selon le spiritisme*, après les pages éloquentes de M. Léon Deni. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer vos lecteurs, en ajoutant quelques réflexions.

L'immense majorité des spirites me semblerait

d'accord sur l'utilité et l'efficacité de la prière, et parmi eux les dissidents doivent être peu nombreux ; or ce sont les spirites auxquels nous nous intéressons le plus à propos de cette question.

La prière est un acte qui naît d'un sentiment naturel à l'homme. Depuis qu'il existe il a reconnu une force supérieure, qui lui a inspiré d'abord de la crainte, et qu'il a priée de ne pas lui faire de mal. Plus tard, l'idée qu'il s'est faite de la divinité s'étant modifiée, il a cru cette divinité bonne et digne d'amour et l'a priée en conséquence. Il n'est pas douteux que l'homme ait toujours prié ; toutes les religions prescrivent et enseignent la prière.

C'est un argument que nous pouvons invoquer, de même qu'on le fait en faveur de l'existence de la divinité. Il est vrai que les athées prétendent que l'homme s'est toujours trompé, et les négateurs de l'efficacité de la prière peuvent dire à leur tour qu'il a toujours fait erreur en croyant à cette efficacité.

Le principal sinon le seul argument de ces négateurs est celui-ci : Dieu étant éternel, immuable et parfait, ses lois et décrets portent le même caractère ; il ne peut donc rien y changer, il ne peut même pas vouloir y apporter le moindre changement, par conséquent il est inutile de rien demander.

Les plus beaux raisonnements du monde n'empêcheront pas de prier, car la prière est surtout une affaire de sentiment, sur laquelle le froid rationalisme ne peut avoir grande influence. On ne prie pas seulement pour demander, mais pour adorer et rendre grâces ; à ce point de vue personne ne peut nier que l'habitude de prier ne puisse être utile en contribuant à l'élévation de l'esprit. Mais si l'on demande quelque chose pour soi ou pour les autres, morts ou vivants, est-il possible de l'obtenir ?

Tout est régi par des lois, dans le monde physique comme dans le monde moral et intellectuel ; ces lois sont innombrables et nous ne les connaissons pas toutes, de même que nous sommes incapables d'en mesurer les effets. Ces lois ne paraissent pas avoir toutes la même importance, ni la même généralité ; il y a entre elles une sorte de hiérarchie. Une d'entre elles est celle de la relation des causes aux effets : il n'y a pas d'effet sans cause, comme il n'y a pas de cause sans effets. Or, toute force est une cause et peut produire des effets.

Nous accordons pleinement que les lois, quelle que soit leur importance respective, ne

peuvent se modifier ni se détruire entre elles, mais il n'en est pas de même de leurs effets ; c'est là le point important de la question ; les effets de l'une peuvent détruire ou modifier les effets de l'autre, aussi bien dans l'ordre moral et spirituel que dans l'ordre physique et matériel.

Le feu brûle en vertu d'une loi physique, et l'eau l'éteint en vertu d'une autre loi ; voici un effet détruit, mais la loi, en vertu de laquelle une température suffisamment élevée consume les objets combustibles, ne subit aucune atteinte.

Or nous trouvons dans l'extinction d'un incendie le résultat de la volonté de l'homme jetant l'eau sur le feu et détruisant l'effet d'une loi physique en se servant de l'effet d'une autre loi.

Eh bien ! pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'ordre spirituel ? Pourquoi la volonté de l'homme, qui est une force et doit produire des effets, ne pourrait-elle pas arriver à modifier les effets ou conséquences de certaines lois, en vertu de certaines autres lois ? Car il est entendu que nous ne croyons pas non plus à l'infraction d'une loi en elle-même, et si une demande devait avoir un pareil résultat, nous pensons qu'elle ne pourrait être exaucée, bien qu'émanant d'une ardente prière, assimilable à un acte d'énergique volonté.

Dieu connaît nos besoins, mais en résulte-t-il qu'il doive y pourvoir dans toute leur plénitude, sans que nous demandions rien ? Il a fait aux hommes une loi de la charité ; ceux qui demanderont secours ne l'obtiendront-ils pas plutôt que ceux qui ne formuleront aucune demande ? Il a fait aux esprits de tous les degrés un devoir de secourir, protéger et guider les hommes ; mais les esprits accorderont plus tôt aide et protection à ceux qui imploreront qu'à ceux qui croiront ne devoir rien demander.

Nous pensons que c'est ainsi que Dieu peut accorder des grâces à ses créatures, même dans la vie corporelle, les remettre dans la bonne voie, amener l'abréviation de leurs épreuves ou expiations, dans ce monde et dans l'autre ; non en contradiction, mais au contraire en exécution de ses lois, qui ne sont que l'expression éternelle de ses volontés, et ce sans intervenir personnellement ni particulièrement.

Donc, à tous les points de vue, la prière est un acte excellent et efficace.

Veillez agréer, Monsieur et F. E. C., l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

BERRUYER.

Le moment est venu où l'intelligence, assez développée chez l'homme, peut comprendre l'action, le sens et la portée de la prière. Sûr d'être compris, je puis donc dire : Plus d'incrédulité ! plus de fanatisme ! mais l'assurance complète de la force que Dieu accorde à tous les êtres, quand la pensée s'élève vers lui.

Serait-il possible de nier l'utilité de la prière sans avouer que le cœur est impuissant à battre sous l'impulsion de grandes et puissantes pensées ? Ne pas sentir l'énergie, la force et la douceur de son soutien, nier son action protectrice, ne serait-ce pas méconnaître qu'une main paternelle dirige tout, autour de vous ?

Dans la prière, dans le souvenir donné à ce Père, source intarissable de bonté et de charité, loin de vous ces mots appris, que les lèvres prononcent dans une habitude prise, laissant le cœur froid dans ses appels. Que vos cœurs réchauffés et entraînés vers lui par la connaissance de la vérité, par la foi profonde et la vraie lumière, envoient à l'Éternel, dans une pensée d'amour, de respect, de confiance et d'abandon, dans un élan de tout l'être, enfin, cette envolée puissante qui seule peut être appelée prière !

Tout être convaincu de la nécessité des réincarnations pour atteindre le degré d'avancement qui amène l'épuration de l'âme, sent plus que tout autre le besoin de secours qu'il doit demander à l'au-delà. La vie, dans ses épreuves, dans ses douleurs, se heurte souvent à des difficultés qui ne peuvent être vaincues que par une énergie constante ; puissance morale qui ne peut être acquise que par le désir du bien. Ce désir est une prière !

L'homme, lorsque son âme souffrante se courbe sous la douleur, sent en lui des aspirations vers l'inconnu, et les demandes de secours, les appels qu'il jette à l'espace, sans but précis, souvent, peuvent être appelés : prière, prière inconsciente pour le sceptique, puisque ne voulant pas reconnaître la puissance divine, l'appel n'a pas d'objectif ; mais vous, croyants, vous spirites convaincus, vous savez qu'en cette immensité, où nous sommes tous appelés à revivre, à reprendre notre forme première, vous devez demander appui et soutien à ceux qui vous y ont précédés. Dans ces appels, votre cœur, avec crainte et respect, implore ce Père, ce Dieu qui vous a créés, car, vous le savez, la prière, seule, peut soutenir votre vertu chancelante ; la prière, seule, peut vous donner la force de supporter les épreuves imposées dans ce passage terrestre ; seule enfin, la prière, dans une irradiation puis-

sante, vous élève, vous inspire et vous conduit au bien. Dès l'aube, votre esprit, comme le jour revit et se porte sur les beautés de la création, et, à ce moment, l'âme qui, par la prière, s'élève vers l'infini, éprouve un renouvellement de pensée qui, dans les appréciations diverses de l'existence, la porte vers le but précis qui lui est assigné. La prière conserve à l'enfance ce reflet du repos que l'âme a pris dans l'espace. Pour l'adolescent, elle est la digue préservatrice de la fougue qui vient en lui comme un fleuve puissant ; sève génératrice si elle est guidée, elle peut et sait se retremper dans la prière.

Puis, à l'âge où, dans la plénitude de sa force et de ses facultés, l'homme sent en lui l'énergie qui souvent doit le conduire aux grandes choses, le recueillement qui assure sa pensée, le cri de la conscience qui dirige ses actions, n'est-ce pas encore la prière ?

Et du faible, soutien puissant, la prière n'est-elle pas la consolation, la lumière qui l'aide à se diriger, comme le prisme du phare indique au naufragé le rivage sauveur ?

Dans le danger, par ces deux mots prononcés avec foi : mon Dieu ! l'homme envoie au Créateur toute prière. Ce cri, cet appel au Tout-Puissant, n'est-il pas, par le souvenir, l'instinct du secours qu'il espère recevoir ?

Le marin, livré aux dangers, éloigné de tout secours au milieu des éléments déchaînés, dans sa foi profonde, forme un vœu : prière ! dont la sincérité monte radieuse vers celui qui peut sauver.

Et quand sur la terre gronde l'orage, grands et petits tremblent en pensant à leur impuissance, et sous cette voix puissante qui se répète aux profondeurs de la terre, ils prient, et confiants, disent ces mots : Dieu ! préserve-nous de tout danger ! — Abandon complet, dans la prière à celui qui peut tout par sa volonté.

Quand arrive l'âge où, chez vous, la force disparaît, où les années pèsent lourdement, où l'âme assombrie par les peines, par la faiblesse qui l'assaille, se sent incapable de réagir, quand l'être enfin sent l'inaction peser sur lui, la prière, source rafraîchissante, vient calmer et fortifier les dernières heures qu'il doit passer sur la terre.

A tout âge, lorsque les épreuves vous assaillent, lorsque le corps souffre, et surtout quand le cœur, meurtri, ne laisse plus la pensée se reposer, heureuse, sur ce qui, sur la terre

me et console, à la prière, à la prière seule, le cœur, la pensée demandent le calme ils ne connaissent plus.

Quand l'incarné, dans la plénitude de ses sens, inspiré par le désir du grand et du beau, porte ses aspirations sur tout ce qui l'entoure, et le bien, il se rend utile, il aide les malheureux, et, prière céleste, puissance de la pensée, ses actions, il est aidé par le fluide puissant de l'au-delà, s'unit à lui, chaîne constante invisible de l'incarné avec les désincarnés, pour moi, prière !

Je dirai donc à tous ceux que la bonté divine, à ceux qui, dans ce siècle où la pensée humaine cherche sans précision, sentent le besoin d'une foi profonde et régénératrice : — Dès l'enfance enseignez la prière à l'enfant ! Tout, même dans l'égarement des passions, conserve le souvenir de l'impression reçue au début de la vie et retrouve, au soir de l'existence parcourue, comme consolation, le charme encore présent des années bénies où l'enfant, s'initiant à la vie, respire sans crainte, vit sans inquiétude, nonçant dans les bras de la mère ce nom si grand et si doux : Dieu ! qu'elle lui fait murmurer.

Obtenant dans ce pieux souvenir une force et une conviction, il redira avec confiance, dans le dernier adieu à la terre, la prière apprise dans le premier sourire.

JÉROME

(Guide spirituel du groupe de Tours).

La prière comporte deux principales définitions :

* C'est un acte d'adoration adressé à Dieu pour le louer, le bénir et le remercier du bien qu'il a mis sur la terre, à côté des maux et des dangers contre lesquels l'homme lutte sans cesse.

* C'est la supplication adressée au maître de notre destinée de nous accorder telles ou telles grâces, tels ou tels bienfaits que nous jugeons indispensables à notre bonheur.

Il est entendu que nous ne pouvons envisager la prière comme les catholiques, mais que nous comprenons comment les spirites peuvent l'entendre.

Si la prière est la louange de la divinité, elle doit être une aberration orgueilleuse de nos idées : Dieu étant infini, parfait et tout-puissant, ne peut être sensible à de flatteuses congratulations. Ses louanges définissant des qualités résultant de notre état physiologique, nous devons nous

égarer en prêtant au souverain créateur des attributions humaines.

La prière qui a pour but de réclamer un don quelconque de Dieu l'abaisse à notre niveau. Une prière modifiant la destinée humaine serait la négation de la justice et de la sagesse divines. La justice mal rendue peut seule faire concevoir les privilèges de l'atténuation de la peine.

Mais si la prière s'adresse aux êtres décédés, aux esprits nous entourant, elle devient un échange de pensées, une manifestation sympathique.

Elle est l'effluve du souvenir, l'entraînement d'un esprit vers un autre esprit. En ce cas la prière peut être utile, puisqu'elle relie deux êtres, et augmente la force d'une volonté par l'union d'une autre volonté.

Les mots employés ne peuvent avoir aucune valeur spéciale ; l'état de l'âme qui envoie aux chers regrettés des pensées affectueuses et le désir d'apaiser les souffrances de certains esprits est seul efficace.

Lorsque nous avons interrogé les esprits sur ce qu'ils entendaient par la prière, ils ont invariablement répondu qu'ils souhaitaient un souvenir et des bonnes pensées.

La prière est souvent une consolation pour ceux qui s'y adonnent ; ils espèrent en priant ; et que cet espoir soit un leurre ou un simple palliatif aux misères humaines, il ne peut nuire à personne.

Les esprits nous ont toujours assuré qu'un bienfait, une victoire remportée sur nous-même, et qu'enfin l'amélioration de notre être moral sont supérieurs à toutes les prières, puisque la progression de notre esprit, l'épuration de notre âme nous conduisent vers les esprits élevés qui eux-mêmes s'acheminent vers cette grandeur suprême que les hommes nomment Dieu.

PAUL GRENDÉL.

Réflexions sur la prière

Le caractère de notre épreuve en cours est déterminé par la manière dont nous avons agi dans nos épreuves passées, et je ne crois pas que la prière la plus fervente puisse le modifier en quoi que ce soit. Je ne crois pas davantage que la prière puisse déterminer une action divine particulière ayant pour objet soit de nous procurer des avantages matériels, soit même de déterminer en nous un progrès moral ou intellectuel. Nous ne pouvons avoir en toutes choses que ce que nous acquérons par nos propres

efforts, avec beaucoup de temps et de peines.

Cependant j'attribue à la prière beaucoup d'efficacité et de puissance, et voici comment je m'explique son action.

Nous vivons dans un milieu divin, qui est un réservoir inépuisable de toutes forces, morales, intellectuelles et matérielles. Toutes ces forces sont à notre disposition, — comme à la disposition de tous les êtres qui y évoluent, — mais seulement dans la mesure compatible avec le degré d'avancement de chacun sur l'échelle des êtres. Pour y puiser, il faut savoir, il faut pouvoir, il faut surtout avoir le bien en vue. Je crois que par la prière faite en vue du bien avec ferveur et confiance, nous pouvons aspirer dans ce milieu divin une force qui nous permet de lutter avec plus de succès, et dans tous les cas avec plus de courage contre les tribulations et les difficultés de la vie. Par là notre épreuve est adoucie dans une certaine mesure, sans qu'il soit besoin pour cela d'un acte spécial de la volonté divine. C'est le simple accomplissement d'une loi de la nature.

La même prière faite pour autrui a, je le pense, de l'efficacité en étant pour lui un stimulant qui relève à son insu son énergie, si ses dispositions morales le permettent.

C'est mon expérience personnelle qui m'a donné ces idées sur la prière. Plus d'une fois il m'est arrivé de sentir qu'une influence invisible peu bienveillante agissait sur moi, et toujours j'ai pu m'en délivrer promptement par un simple appel au secours divin, sans que Dieu, bien certainement, ait eu à faire un acte particulier de volonté. Je puisais dans le réservoir divin parce que je me trouvais alors dans la disposition morale nécessaire pour pouvoir le faire. Ces influences occultes, contre lesquelles il faut lutter, ont certainement sur nos épreuves une influence qui n'est pas négligeable.

Dans l'ordre matériel également j'ai pu constater bien des fois que par un sentiment complexe de défiance de ses propres forces en face d'un effort notable à accomplir, et en même temps de désir et d'espoir de surmonter néanmoins la difficulté, on pouvait dépasser notablement la mesure habituelle de ses forces, et accomplir un travail double sans plus de fatigue qu'un travail moitié moindre. J'ai pensé que je puisais ce supplément de forces dans le milieu ambiant, milieu divin, grâce à une disposition d'esprit équivalente à une prière.

Telles sont les conclusions tirées par moi d'observations faites sur moi-même.

A. CARON

à Châteauneuf, par Fraissans (Jura).

5 janvier 1896. Communication obtenue à la Société Spirite Lyonnaise, cour Charlemagne, 14, Lyon.

Vous vous dites : Si Dieu est juste, s'il a des lois empreintes de la plus grande sagesse, à quel bon prier ? Il ne peut faire de faveur.

Non, sans doute, il ne peut ni ne veut faire de faveur, mais voici comment nous comprenons l'efficacité de la prière. Celui qui prie, s'il fait véritablement, si sa pensée est assez forte pour établir un courant fluidique entre Dieu et lui, n'obtient pas une faveur ; il a su trouver la source des bons fluides qui peuvent apporter dans sa situation les modifications qu'il désire. On pourrait presque dire que ce n'est pas Dieu qui accorde, mais que c'est l'homme qui prend le bien où il est.

Le bien, les bons effluves divins capables de guérir, capables de créer un milieu plus favorable au développement moral des êtres ! mais cela existe ; si les hommes ne le possèdent pas, c'est parce qu'ils ne le recherchent pas, c'est parce qu'ils sont occupés de beaucoup d'autres choses qui ne facilitent pas l'échange des fluides bienfaisants ; mais s'ils le veulent, s'ils demandent, s'ils attirent, ils reçoivent, et ce n'est point une faveur, c'est le résultat obtenu par un travail par un moyen intelligent ; tout comme c'est un moyen intelligent, et pourtant bien simple qu'on se procure de l'air et du soleil en ouvrant sa fenêtre. Si vous vous calfeutrez, si vous vous emprisonnez dans une demeure obscure, vous êtes privés d'air et de lumière, mais ce n'est pas parce qu'il n'existe ni air, ni soleil, c'est parce que vous vous enfermez. Ouvrez grandes les portes et les fenêtres, et ce ne sera pas un miracle si vous voyez dans votre demeure les rayons du soleil et si vous respirez l'air vivifiant.

Il en est tout à fait de même de la prière : c'est une porte que vous ouvrez pour recevoir ce que vous désirez, ce que votre pensée va chercher près de Dieu et des esprits supérieurs.

Aussi vous comprenez bien ce que doit être la prière pour être efficace : ce ne doit pas être une formule, mais plutôt une volonté, un appel réitéré.

Appliquez-vous donc à savoir ce que vous voulez, à le vouloir bien, et croyez que votre demande ne sera pas sans réponse.

Neuville, 9 mars 1896

Monsieur Laurent de Faget,

En réponse à votre invitation aux lecteurs

progrès Spirite de vouloir bien vous communiquer leur manière de voir sur l'efficacité de la prière, je me fais un devoir et un plaisir à la fois de soumettre à votre appréciation, ainsi qu'à celle de vos lecteurs si vous le jugez à propos, les faits suivants demandés et obtenus au moyen de la prière seule.

Voici les faits : J'avais quinze ans, j'habitais Villau (Aveyron). Etranger dans cette ville et loin de tous mes parents, étant tombé malade, je fus admis à l'hospice de cette localité, où je restai environ trois semaines pour me rétablir. Le service de cet établissement était fait par des sœurs. Sur ma demande lorsque je fus mieux, elles me prêtèrent un livre ayant pour titre : « La vie des Saints. » Dans ce livre, je lus que le Maître du monde avait accordé des preuves de son existence à de grands pécheurs dont le nom m'échappe aujourd'hui, preuves qui eurent pour résultat de transformer la conduite de ces pécheurs et d'en faire des saints, qui furent canonisés dans la suite par l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Dans ma jeune tête se heurtèrent alors les idées spiritualistes contenues dans ce livre et les opinions contraires de mon père, qui ne croyait à rien qu'à la matière et au néant après la mort.

J'étais perplexe. Alors je priai sincèrement Dieu de me sortir d'embarras en faisant cesser mon doute, et m'adressant directement à lui je priai ainsi : — O Dieu ! si tu existes réellement, pourquoi ne me le ferais-tu pas savoir ! Je ne demande qu'à être fixé sur ton existence, afin de conformer ma vie, avec connaissance de cause, aux lois de la morale et de la fraternité, et puisque tu as bien voulu donner cette preuve à de grands pécheurs, j'espère, et je te prie de me donner à moi, chétif enfant, une preuve pareille.

Ayant cherché un instant dans ma tête un fait difficile à obtenir, mais cependant possible sans miracle, je me dis : sachant que mon père est un sceptique endurci à l'égard de la Divinité, je vais lui écrire une lettre pour lui donner de mes nouvelles. Dans cette lettre, il est évident que j'éviterai avec soin de faire la moindre allusion à l'Être suprême ; et si, malgré cela, mon père me parle de Dieu dans sa réponse, de quelque manière que ce soit, je me tiendrai pour satisfait.

Vous pouvez penser quelle fut ma stupéfaction à la lecture de la réponse de l'auteur de mes jours, qui, contre son habitude, avait fait un Post-Scriptum exprès pour me développer une pensée sur Dieu et l'immortalité de l'âme. J'étais aba-

sourdi et ravi en même temps. Je remerciai du fond du cœur le Père céleste d'avoir bien voulu me donner cette preuve évidente de son existence.

J'ai encore une preuve de l'efficacité de la prière, d'un tout autre genre, à vous soumettre. Pendant très longtemps, le soir, aussitôt après m'être mis au lit, en fermant les yeux pour chercher le sommeil, il m'apparaissait une quantité de figures diaboliques effrayantes, horribles, menaçantes, qui ne laissaient pas de me troubler affreusement, bien que je les prisse alors pour des créations subjectives de mon imagination effrayée ; j'avais beau fuir cette vision, tourner la tête à l'opposé de ces fantastiques apparitions, je les voyais toujours en face de moi, persistantes, grimaçantes, horribles. Je les vis comme cela presque tous les soirs jusqu'à l'époque de mon initiation au spiritisme, il y a une quinzaine d'années. Depuis lors, ayant compris que j'étais en butte aux tracasseries de mauvais esprits, j'ai prié les bons de me débarrasser des mauvais, j'ai fait la morale à ces derniers et j'ai prié sincèrement pour eux ; depuis, j'en ai été complètement débarrassé, non pas seulement pour une ou deux fois, mais absolument pour toujours. Je ne revois plus ces hideuses faces de damnés aux horribles contorsions, ce qui ne m'empêche pas de prier quelquefois pour ces esprits en retard, nos frères quand même. Il faut qu'ils s'amendent, qu'ils deviennent bons, qu'ils progressent ; l'espoir doit les guider. Dieu leur tient compte des moindres bons mouvements, et la prière que nous faisons pour eux est le baume qui guérit des mauvaises pensées et fait éclore les bonnes qui poussent aux belles actions pour l'avancement de l'être.

Je conclus de ces faits que la prière est très utile, mais qu'il faut la faire sincèrement, sérieusement et à bon escient, pour qu'elle soit exaucée.

URBAIN GINESTET.

Peintre-Photographe à Neuville (Rhône)

(A suivre.)

PROBLÈMES D'AU-DELA

J'éprouve assurément une certaine honte à l'avouer, mais je suis obligé de constater que je ne suis point allé chez la « prophétesse » de la rue Paradis, afin de savoir comment j'avais le nez fait, si la politique de M. Crispi était profitable à l'Italie, ou bien quand M. Francis Charmes serait ministre. J'en suis d'autant plus confus, qu'on a vu venir chez elle des membres de l'Académie française, comme M.

Claretie, qui, au dire de son compagnon, en est sorti « l'air contrit » — de quel déni de justice envers les jeunes la voyante l'avait-elle accusé ? — et que des professeurs de philosophie comme le père Bulliot, des diplomates comme M. Moutran, des évêques comme Mgr Méric, des médecins comme MM. Tison, médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph ; le docteur Dariex, directeur des *Annales psychiques* ; le docteur Bataille, le docteur Dumontpallier, membre de l'Académie de médecine ; le docteur Papus, le docteur Encausse, etc., ont conversé avec elle, afin d'essayer d'arracher son secret au sphynx de la rue Paradis.

Mais il faut bien ajouter que la plupart de ces personnages se sont montrés plutôt froids à l'égard de Mlle Couesdon, et que, d'une façon générale, elle n'a pas eu une bonne presse. On lui a reproché le vague de ses prédictions, le manque de clarté de ses réponses, et tandis que les uns la traitaient d'aliénée, d'hystérique, ou de névrosée, d'autres mettaient en doute sa bonne foi, et le docteur Dumontpallier n'hésitait pas à la qualifier de farceuse.

Ce dernier a, d'ailleurs, très nettement motivé son opinion, et après avoir expliqué que Mlle Couesdon ne devait pas être atteinte d'hystérie, parce qu'elle n'avait pas de rétrécissement du rayon visuel et qu'elle était sensible aux piqûres d'épingle, il a ajouté qu'il ne pouvait pas croire à sa sincérité, parce que lui ayant demandé, à l'état naturel, à quelle époque auraient lieu les cataclysmes prédits par l'Ange Gabriel, elle lui avait répondu : « L'Ange ne me l'a pas dit. »

Or, les personnes sujettes au sommeil nerveux oublient, lorsqu'elles reviennent à l'état premier ou normal, ce qu'elles ont dit quand elles étaient à l'état « second ». La jeune fille devait donc avoir tout oublié quand l'éminent spécialiste l'a interrogée, et la façon dont elle a répondu indique qu'elle ne saurait être prise au sérieux.

Par contre, le docteur Papus, qui est un grand occultiste devant l'Éternel, déclare qu'il a eu l'occasion d'étudier Mlle Couesdon il y a un mois, avant tout le bruit qui s'est fait depuis autour d'elle, et il est intimement persuadé « qu'il y a là quelque chose de réel, qui soulève une fois de plus le problème du rapport entre le monde visible et le monde invisible ». Il croit à cette réalité parce qu'il peut citer des faits, inconnus des visiteurs, qui ont été annoncés par la jeune fille et qui sont effectivement arrivés.

Il était entré avec des idées de scepticisme très arrêtées, et, après une étude sérieuse, il est complètement revenu de cette opinion.

Il serait puéril, assurément, de prétendre nier les phénomènes si curieux de la suggestion et de l'hypnotisme, et le professeur Charcot, le docteur Luys, M. Bernheim, etc., nous ont fait assister à des faits beaucoup plus étonnants que ceux dont les visiteurs de Mlle Couesdon ont pu être témoins. Si l'on objecte qu'à la différence des sujets sur lesquels les médecins de la Salpêtrière ou de l'école de Nancy ont réalisé leurs expériences, la voyante de la rue Paradis n'est pas endormie préalablement, et que l'état de somnambulisme dans lequel on la prétend plonge n'est pas démontré, puisqu'elle passe de l'état normal à « l'état prophétique » sans manifester aucune des phases du sommeil nerveux, on peut répondre qu'il en est de même des lecteurs de pensée, dont quelques-uns, comme Cumberland, ont littéralement stupéfié par la puissance de leur divination ceux qui les interrogeaient. La transmission de la pensée n'est pas un phénomène moins troublant, et l'extériorisation de la sensibilité, qui a fourni à M. de Rochas le sujet d'expériences extraordinaires, nous montre une fois de plus combien nous sommes ignorants du monde invisible qui nous entoure.

Précisément ce même M. de Rochas, dont la science et la sincérité ne sauraient être mises en doute, s'est livré récemment à des études magnétiques dont les résultats laissent derrière eux tout ce qui a été fait jusqu'ici. Si la personne qui lui a servi de sujet n'a pas, par un effort d'imagination produit pendant le sommeil hypnotique, inventé de toutes pièces les révélations qu'il nous transmet, nous aurions sur l'au-delà, sur l'avenir de l'être humain de l'autre côté du tombeau, des détails dont la précision nous avait jusqu'ici fait défaut.

Donc, le sujet soumis à M. de Rochas, et qui est une femme d'environ quarante-cinq ans, voit, quand il est livré au sommeil hypnotique, une enveloppe fluidique se former autour de lui, suivant à quelques centimètres de distance toutes les sinuosités de son corps ; cette enveloppe se condense et s'élève dans l'espace ; il semble alors à Mme X... qu'elle se dédouble, qu'elle va hors d'elle, et ce corps fluidique se trouve au milieu d'êtres semblables. Mais ceci n'est rien, et voici où l'inouï commence.

Un jour, au cours de ces expériences, Mme X... tombe en état de syncope, M. de Rochas s'efforce immédiatement de la réveiller ; au bout

d'une ou deux minutes, le corps commence à remuer, et il entend d'étranges paroles, prononcées d'une voix brusque qui ne ressemble point à celle qu'a ordinairement le sujet. On lui reproche de n'avoir pas su retenir Mme X... dont la curiosité lui est cependant connue, et la voix ajoute : « Si je n'avais pas été là, elle était perdue pour vous comme pour moi. » L'expérimentateur interroge la voix, demande à qui il a affaire. On lui répond qu'on est Z..., un ami d'enfance de Mme X, qui l'avait reconnu un jour — et nommé — parmi les corps fluidiques au milieu desquels elle se trouvait.

M. de Rochas poursuit ses questions, demande où est Mme X... On lui apprend qu'elle a voulu « pénétrer dans Mars en traversant la couche électrique » et qu'on a réussi à l'arrêter et la ramener. On ajoute « qu'on a déposé son esprit dans le véhicule qui sert à Z... pour venir dans l'atmosphère de la terre et qu'on a pris son corps astral pour pénétrer dans son corps charnel et pouvoir communiquer avec l'interrogateur.

Ce dernier ne s'arrête pas en si beau chemin, et c'est bien le moins qu'ayant sous la main un habitant de l'espace, il lui demande quelques renseignements sur la topographie de l'infini. Z... lui apprend alors qu'après avoir été corps astral et esprit, à l'intérieur de la couche électrique de la terre, il a perdu connaissance et que depuis quelques semaines il s'est réveillé dans un autre monde avec un corps nouveau et au milieu d'êtres comme lui.

Z... qui a dû, pour arriver à ce monde inconnu, situé en dehors du système solaire, traverser quatre zones différentes, a maintenant, comme ceux qui l'entourent, un corps nébuleux, dépourvu de jambes, qui lui permet de s'élever dans l'espace. Lorsque lui ou ses pareils veulent quitter l'astre qu'ils habitent pour aller dans d'autres, ils ont à leur disposition des êtres inférieurs, ayant la forme de cloches diaphanes, dans lesquels ils entrent et qui les transportent en les isolant des couches électriques qu'il doivent traverser. Enfin, Z... donne ce détail général que les êtres ont une série d'enveloppes qui sont de moins en moins matérielles et qu'ils quittent à mesure qu'ils s'élèvent dans la voie de la transformation. Il en est pour son compte à sa quatrième enveloppe.

Je n'ai fait que résumer avec la brièveté la plus sèche les révélations de l'esprit, et je suis obligé de passer sous silence les confidences qu'il a faites à M. de Rochas relativement à ses souvenirs, ses sensations, à son existence dans

l'atmosphère de la terre. L'impression qu'on ressent en lisant ces pages de stupeur est celle que vous causeraient des voyages de Gulliver écrits par un occultiste, et on est obligé de se prendre le crâne à deux mains pour s'assurer qu'il est toujours à sa place, de se pincer jusqu'au sang pour être certain qu'on est véritablement éveillé. Nous voilà loin des banales confidences de l'Ange Gabriel sur la future guerre et la prochaine Commune, récitées en vers libres avec assonances et coupes décadentes.

Sans aucun doute le nom de M. de Rochas écarte toute idée de mystification. Mais nous ne savons encore que fort peu de chose concernant l'auto-suggestion et les phénomènes qui se produisent pendant le sommeil magnétique. Si l'homme endormi du sommeil normal peut se livrer aux rêves les plus extravagants, on ne voit pas pourquoi il n'en serait pas de même pour le dormeur hypnotique qui est un malade. En tout cas, ce sont là d'attrayants et troublants problèmes, et l'on conçoit qu'ils passionnent ceux qui, à l'exemple de M. de Rochas, y ont consacré leur vie.

Léon MILLOT.

(La « Dépêche », de Toulouse, 6 avril 1896.)

La Justice Immanente

Depuis que Gambetta, du haut de la tribune française, a parlé de la justice immanente des choses, beaucoup de gens, pour donner plus de poids à leurs paroles, emploient cette expression dans le langage courant et familial.

Combien, cependant, n'en comprennent pas la véritable signification ?

Que veut donc dire cela : « la justice immanente des choses », et que font là ces deux derniers mots ?

Immanent ! — qui reste, qui demeure, dit le dictionnaire.

En effet, cette justice demeure, car elle est éternelle.

Ne semble-t-il pas, en s'exprimant ainsi, qu'on veut dire que les choses et les événements arrivent en leur temps comme mus par un rouage, et pour ainsi dire d'une manière automatique ? Bientôt, peut-être, des érudits, experts en cette matière, pourront prédire et calculer les manifestations de cette justice, de même qu'on calcule les moments d'inertie d'un pont métallique et la résistance des matériaux !

A quelles forces ou lois mécaniques obéissent donc les événements qu'amène cette justice mal définie et que la prévision humaine croit pouvoir annoncer à l'avance ?

Car enfin, pour qu'il en soit ainsi, il faut bien qu'il y ait des forces occultes qui se révèlent à des moments donnés. Les positivistes, s'ils voulaient les constater, pourraient peut-être les définir, mais il est possible aussi que leurs définitions ne satisfieraient pas complètement les spirites habitués à asseoir plus haut la base de leurs croyances.

Si, d'après les errements du passé, ceux-ci peuvent conjecturer les événements futurs, ils ne tombent pas pour cela dans le fanatisme musulman ni catholique, qui prétend que tout ce qui arrive était écrit à l'avance, ou bien que cela rentrait dans les desseins de Dieu.

Nous savons, nous, que notre avenir dépend de nos actions passées, et que ce qui s'accomplit dans le monde peut faire augurer les événements futurs.

C'est nous qui faisons notre destinée.

Or, comme nous pouvons remarquer que la justice immanente se manifeste quand elle veut et pour des raisons qui ne nous échappent pas toujours, nous pouvons affirmer qu'elle est intelligente et qu'elle n'est jamais arbitraire.

L'Intelligence suprême peut seule l'exercer, car rien au monde n'est assez puissant pour l'en empêcher ; cette justice ne peut donc qu'émaner de Dieu ou des Esprits qui sont les instruments dont il se sert.

Pour constater la justice immanente, il faut observer longtemps le cours des choses, et être assez perspicace pour les pressentir. Cette justice exerce son influence sur les gens, les familles, les peuples, sur l'humanité entière.

Rien ne lui échappe, rien n'est impuni, toute mauvaise action, tout forfait, tout crime, tout enfin est châtié un jour ou l'autre, et cela directement, en rapport du degré de l'offense et du repentir qu'on en éprouve. Souvent elle est lente, parfois elle est prompte : une catastrophe arrive, une tuile tombe, un mur s'écroule, un fleuve déborde ; quoi qu'il arrive enfin, l'on gémit, l'on souffre, l'on maudit le Destin, mais c'est la Justice de Dieu qui passe ; l'on ne comprend pas pourquoi cela arrive ainsi, et, du reste, peu de personnes songent à le deviner.

L'on pourra expliquer le côté matériel de l'accident, mais, pour la cause occulte, l'on n'y pense même pas.

Et pourtant, bien que cela ne fut pas écrit à

l'avance, regardons dans le passé et comprenons que notre façon d'agir a amené la catastrophe.

Tâchons d'être clairs : Dieu veut que le monde progresse pour marcher vers l'unité et l'amour universel, et il nous avertit pour activer la marche du progrès ; mais les hommes, très imparfaits, ignorent ou dédaignent ces avertissements et ne se rendent pas à l'évidence.

La justice immanente s'impose, mais ne se démontre pas comme un théorème ; la raison éclairée, instruite par l'expérience, peut cependant la prévoir en commentant les événements passés.

En effet, si tout doit marcher vers le bien, si le progrès est vraiment le but de la vie, la saine raison doit admettre, et même désirer que la vertu triomphe et que le vice soit puni, comme dans les mélodrames ; or, comment cela pourrait-il se faire si une puissance souveraine éternelle et suprêmement intelligente n'avertissait pas les êtres imparfaits que nous sommes lorsque nous manquons à la mission qui nous est dévolue, qui est de progresser pour devenir meilleurs.

Messieurs les sceptiques, vous pouvez être savants, et vous conviendrez bien de ceci ; dominés par les attractions de la matière, nous sommes, avons-nous dit, très imparfaits, et nous nous complaisons trop souvent dans notre état d'infériorité ; il est donc logique, et même désirable qu'une puissance souveraine, s'adressant à notre entendement, nous avertisse que nous faisons mal, et au besoin nous force à modifier notre conduite ou notre manière de voir.

Cela nous fait souffrir, sans doute, mais, sans la souffrance, n'est-il pas admissible que nous resterions trop longtemps dans le *Statu quo* ?

Les cataclysmes, les catastrophes, avons-nous dit, sont amenés par la justice immanente ; mais voulons-nous éviter ces désagréments, marchons dans le droit chemin, et, pour cela, l'amour de Dieu et du prochain est le meilleur guide.

Essayez, et vous verrez.

Et puis, il y a aussi ce que nous ne nous rappelons pas présentement. Vous savez bien que les spirites admettent la pluralité des existences de l'âme ; or, savons-nous ce que nous avons fait jadis, et si nous n'expions pas à présent nos fredaines d'autrefois ?

Nous avons des expiations à subir et des épreuves à supporter.

L'Idéal n'est pas dans ce monde, et quelque regret que nous puissions en éprouver, il faut le chercher plus haut.

Du reste, nous ne perdrons rien pour attendre.

Cela est certain, et il est bon que nous en soyons convaincus.

Non pas qu'il faille faire fi des biens de ce monde, puisqu'ils nous sont utiles ; mais il ne faut pas les aimer, et c'est là un grand point.

L'histoire nous offre de nombreux exemples des manifestations de la Justice immanente, l'on pourrait en citer beaucoup, et des plus récents, mais l'on ne saurait toucher à l'histoire contemporaine sans éveiller d'ardentes récriminations ; il est, du reste difficile de convaincre ceux que les passions politiques aveuglent.

Cependant, nous pouvons, entre autres, examiner un fait qui n'attirera sur nous, sans doute, les foudres d'aucun pouvoir établi.

Parlons des Valois.

Henri II, — pour ne pas remonter plus haut, — mari de Catherine de Médicis, avait quatre fils, et c'était une belle lignée pour une dynastie ; ne semblait-il pas que cette race pouvait s'éterniser ?

En ces temps-là, la Réforme naquit, et les Valois la persécutèrent cruellement, comme on sait.

Or, la Réforme était un progrès dans l'émancipation humaine.

Qu'arriva-t-il ?

Il arriva que cette belle lignée de princes se fondit comme beurre, et qu'ils disparurent tous sans laisser d'héritiers ; ils finirent misérablement.

N'est-ce pas une manifestation de la Justice immanente, cela ? — Aveugle qui ne le verrait pas !

Nous ne parlerons pas des suites de cette persécution stupide, mais nous pourrions montrer combien elle a profité aux autres peuples et a été funeste à la France.

Toutefois, tout, en ce monde, n'a pas une solution aussi catégorique.

Il appert donc que les exemples nombreux et incessants dont nous sommes témoins ne sont que des avertissements ; mais nous savons, en outre, que les récompenses et les châtements sont aussi distribués dans la vie spirituelle, qui est la vie à venir, ainsi, du reste, que dans les autres incarnations.

Dieu, dans les manifestations de sa Justice, a des voies et des moyens que nous ne connaissons pas, et qui sont hors de nos prévisions,

car l'éternité lui appartient ; il nous parle ainsi par sa Justice et c'est à nous à le comprendre.

Donc, l'égoïsme, l'orgueil, l'injustice, l'hypocrisie, la cruauté, la rébellion à la loi du progrès, tout ce qui est mauvais et pernicieux, tout ce qui est bon et bienfaisant aussi, à plus forte raison, reçoit la récompense qui lui est due.

Si l'on se pénétrait bien de cette vérité, si l'on ne recherchait pas exclusivement les satisfactions matérielles, l'on ne ferait jamais le mal et le monde serait heureux.

Comment arriver à cette perfection relative que nous préconisons ?

En progressant moralement et intellectuellement.

En résumé, observez si vous en avez la volonté, pendant longtemps, et votre expérience, aussi bien qu'une science exacte, vous montrera que la Justice immanente se manifeste incessamment et qu'elle vient de Dieu.

A. M. VERRIEUX.

Echos et Nouvelles

Le guérisseur Schlatter. — Les journaux américains parlent, depuis plusieurs années, des innombrables et merveilleuses guérisons opérées par Schlatter, simple ouvrier, né en Alsace en 1855, et qui, venu un jour en Amérique, y fit toutes sortes de métiers avant de connaître sa faculté extraordinaire. Un beau jour, il s'en alla la tête découverte, les pieds nus, et se mit à parcourir les vastes Etats Américains, guérissant les malades et prêchant l'amour de Dieu et la paix des âmes. On le met en prison, puis il va au Texas, on l'enferme dans une maison de fous : il en sort plus imposant que jamais et va en Californie ; il est à San-Francisco en décembre 1894, puis visite les tribus indiennes, et, en août 1895, arrive au Nouveau-Mexique, et se fixe à Denver. Tous les jours, on lui envoyait, là, des milliers de paires de gants qu'il touchait, puis renvoyait à destination ; les malades n'avaient qu'à mettre ces gants pour être guéris. Dernièrement, il disparut subitement pendant la nuit, laissant à son hôte ce simple billet : « M. Fox. Ma mission est finie et le Père me rappelle. Je vous salue. Francisque Schlatter. 13 novembre. » M. Finot a consacré un article à Schlatter dans la *Revue des Revues* et le *Petit Journal* du 2 mars paraphrase cet article en

ayant l'air de traiter toute l'affaire de *humbug*. Peut-être ! Mais les malades ont-ils été guéris oui ou non ? S'il faut en croire le *Spirit. Blatter*, le pauvre missionnaire vient d'être condamné aux fers, en Californie, comme charlatan et fauteur de troubles !

(*La Lumière*, d'avril 1896.)

Congrès spiritualiste international

Le conseil de l'Alliance spiritualiste de Londres a reçu un nombre considérable de lettres en réponse à une circulaire adressée par son président aux principaux spiritualistes de l'étranger, sur la question du Congrès international qu'on a proposé de tenir à Londres.

Sauf de rares exceptions, les réponses ont été résolument en faveur de la proposition, mais l'opinion générale est que le Congrès ne doit pas avoir lieu avant 1897, et d'un centre influent est venue la très juste remarque que 1898 serait l'époque la mieux appropriée, cette année marquant le Jubilé de l'origine du mouvement spiritualiste moderne. Cette manière de voir a rencontré la complète approbation du Conseil, qui prendra en conséquence les mesures nécessaires pour le succès de sa réalisation. Les initiateurs du Congrès espèrent avec confiance obtenir la coopération cordiale de leurs amis de toutes les parties du monde.

Avis, présentation de mémoires, etc., propositions et toutes autres communications peuvent être adressées au président de l'Alliance Spiritualiste de Londres, 2, Duke-Street, Adelphi London. W. C.

LES JOIES DU CIEL

Un petit livre peu connu. — L'Esprit et l'Ange selon Swedenborg. — Génies, Satans et diables. — Similitude de l'Enfer spirite et de l'Enfer swedenborgien. — Un épisode dans le Ciel. — Instruction des Chrétiens par les Anges. — Préjugés sur les joies célestes. — Noces mystiques des Anges de Charité et des Anges de Vérité.

Dans l'œuvre considérable de Swedenborg, il est un petit livre fort intéressant où l'on trouve de curieux détails sur la vie des Esprits quand ils parviennent au suprême degré de la sagesse et de la science, c'est-à-dire à l'état angélique.

Cet opuscule a pour titre : *Des Joies célestes et des Noces dans le Ciel*.

Est-il nécessaire de dire que l'auteur ne parle point ici de noces matérielles, de mariages procréateurs, mais d'unions mystiques d'un ordre tout particulier ? Ces noces célestes fourniraient à elles seules la matière d'un long article de doctrine ; mais c'est un sujet bien ardu pour une courte causerie. Nous nous bornerons à quelques explications sommaires quand le moment sera venu.

Parlons d'abord des personnages du poème, car on peut bien donner le nom de poème à cette merveilleuse narration d'un épisode céleste qui n'eut d'autre témoin, sur la terre, que l'illustre rêveur suédois.

Rêve ou vision, du reste, cette relation, comme on va le voir, a une haute portée philosophique.

Les acteurs de cet épisode sont des Esprits et des Anges, êtres distincts dans la doctrine de Swedenborg, et dont il faut bien se garder de confondre les attributions.

L'Esprit est tel que le comprennent les spirites : un désincarné qui arrive dans l'autre monde, avec son acquis, sa mémoire, ses passions, ses qualités bonnes ou mauvaises. Mais là s'arrête la similitude. L'Esprit, après être resté un certain temps sous la garde de guides spéciaux appartenant au monde angélique, doit être incorporé dans une société composée d'Esprits semblables ou analogues, vers lesquels il se sent instinctivement attiré. Cette société est céleste ou infernale : céleste, si elle se compose d'Anges agissant et pensant à l'unisson pour le bien ; infernale, si elle se compose de Génies (Diables ou Satans) plus ou moins redoutables suivant le degré de leurs vices ou de leur scélératesse.

En résumé, et pour recourir à une comparaison toute terrestre, l'Esprit est un *soliste* qu'on exerce à une vie psychique nouvelle, et qui devient *choriste* quand il fait partie d'un chœur d'Anges ou de Génies (Démons).

Quelque troublante que paraisse cette conception du transformisme extra-terrestre, elle ne détruit en rien l'idée, qui nous est chère, de l'individualité persistante. Un choriste qui chante, ici-bas, des paroles rythmées sur des accords harmoniques qui le contraignent — comme toute la mise en scène d'ailleurs — ne perd pas pour cela son libre arbitre. S'il n'obéit qu'au besoin impérieux de gagner sa vie, il est choriste à la façon des mauvais Génies ; s'il

chante, au contraire, avec conviction pour l'Art, pour l'Idéal, pour le succès de l'œuvre, il est choriste à la manière des Anges.

Nous autres hommes plus ou moins égoïstes, séparatistes, divisés dans nos propres familles, il nous faut un certain effort de la raison pour comprendre cette loi inéluctable de la solidarité des Esprits qui s'impose aux plus récalcitrants, comme ici-bas l'obligation de manger et de boire. Dieu force les méchants mêmes à se grouper pour continuer l'œuvre de vie ; à vrai dire, ce ne sont plus des chœurs, mais des bataillons de discipline, des bagnes ; ce sont aussi parfois des repaires de brigands, et ces groupes psychiques constituent vraiment l'Enfer. Mais, en quelque lieu qu'il se trouve, l'Esprit, s'il s'isole, se sent bientôt dépérir. Ainsi, l'instinct de conservation pousse les pires Démons à conjoindre leurs forces et leurs fluides pour agiter la matière dans le grand Laboratoire universel, et c'est précisément là leur principal moyen d'instruction et d'amélioration, de salut.

On croit aussi généralement que la doctrine de Swedenborg comporte la perpétuité des peines infernales. C'est une erreur absolue. Ce philosophe appelle Enfer tous les lieux inférieurs, les régions maudites de l'espace où sont relégués les coquins et les criminels endurcis. Mais, si l'Enfer reste éternel parce qu'éternelles se succèdent les créations, l'Esprit qui s'y précipite, qui s'y réfugie dans ses vices, dans son idéal, dans son Paradis infâme, n'y reste pas indéfiniment. On peut s'en assurer en lisant le paragraphe 1155 de *Dieu Triun* et surtout le paragraphe 1164 : « Quand un Esprit non réformé ou méchant subit des punitions, ce qui a lieu en Enfer, il est tenu dans ces punitions jusqu'à ce qu'il soit perçu que, de lui-même, il ne veut plus les maux pour lesquels il est puni » ; etc. (1).

En quoi cette doctrine diffère-t-elle de la théorie spirite ?

Swedenborg est peu connu en France ; voilà pourquoi la digression que nous venons de faire s'imposait, et nous en sommes venu à parler de l'Enfer tandis que nous projetions de décrire les joies célestes. Le contraste des peines et des récompenses n'en sera que plus frappant.

Un lecteur du *Progrès Spirite*.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

Notre sœur en croyance, Mme Agullana, de Bordeaux, nous apprend le décès d'un de nos frères les plus estimés et aimés, M. Blanckeman, ancien chef de musique, Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Blanckeman avait demandé à être enterré civilement, et c'est au milieu des souffrances qui ont précédé son agonie qu'il a voulu rédiger lui-même, devant témoins, sa déclaration en ce sens.

Toutes nos félicitations à Mme Agullana et à ceux de nos frères qui ont adouci les derniers moments de notre ami Blanckeman en l'entourant de soins aussi intelligents que dévoués.

Voici le discours prononcé au cimetière par M. A. Bladinières, spirite convaincu :

SUR LA TOMBE DE M. BLANCKEMAN

L'ami et le frère dont nous accompagnons la dépouille mortelle est originaire d'Alsace, la sœur de cet autre lambeau de patrie française, la Lorraine, que nous apercevons tous fraternellement unies dans les poétiques lointains de nos rêves patriotiques.

Il est fils de soldat, soldat lui-même ayant porté sur sa poitrine, entre autres témoignages distinctifs de bravoure, la croix d'honneur, dont le glorieux éclat efface tous les autres.

Il fut artiste dans l'art le plus divin de tous : celui que les anciens nous représentent comme capable de dompter chez les êtres les instincts les plus cruels.

Il fut modeste et bon et se montra toujours généreux.

En vrai soldat qu'il était, et ceci à son honneur, il ignorait certains dessous de la vie. Ce manque de sens pratique fait qu'il meurt dans une situation moins heureuse que celle qui lui était dévolue ; position qui fut néanmoins adoucie par la sollicitude fraternelle de ceux et surtout de celle dont je ne voudrais pas ici blesser la modestie.

Il meurt dans sa foi spiritualiste et essentiellement chrétienne, ne voulant pas qu'un prêtre salarié, quelque respectable d'ailleurs qu'il puisse être, vienne sur sa tombe murmurer des prières qui ne sauraient sortir du cœur.

Ayant bien vécu, il meurt sans crainte, soutenu dans sa cruelle agonie par le prochain espoir de retrouver dans la grande vie dont celle-ci n'est que le champ d'épreuve, tous ceux (les disparus) qu'il chérissait d'un amour ardent et si

(1) Voir encore les paragraphes 4941, 4942, 4914, 4917, 5056 des *Représentations et Correspondances*.

passionné ; sa mère surtout, pour laquelle il professait un véritable culte !

Va ! l'épreuve est maintenant terminée. Pas n'est besoin que nous t'exhortions à abandonner cette enveloppe périssable et douloureuse que nous rendons aujourd'hui à la terre pour servir à l'éternel rajeunissement de la nature.

Et, pour finir par une prière, puissent tous les bons esprits que nos cœurs sollicitent, intercéder près de la sublime Cause de tout ce qui est, pour qu'il lui plaise ménager à l'homme de bonne volonté que fut notre frère, un réveil heureux dans ce pays du rêve, comme d'aucuns disent, sans doute parce que ce monde là est oin de la terre... plus près de Dieu.

UN LIVRE D'AKSAKOF

Ce livre est intitulé : *Animisme et spiritisme*, il a été traduit de l'édition russe par Berthold Sandow et publié à la *Librairie des sciences psychiques*. C'est un volume de près de 700 pages, dans lequel M. Aksakof s'est proposé de réfuter les théories du D^r Ed. von Hartmann sur l'*Hypothèse des esprits et ses fantômes*.

N'ayant pas lu le livre de M. Hartmann, je ne chercherai pas à juger si la réfutation est victorieuse ou non, je me contenterai d'examiner les théories de M. Aksakof lui-même et de signaler les innombrables faits dont son livre est rempli, ce qui n'est pas un de ses moindres mérites. Je ne me lasserai jamais de le répéter : dans une question aussi controversée que le spiritisme, il y a un intérêt de premier ordre à accumuler le plus grand nombre possible d'expériences et d'observations bien faites et certifiées par des hommes dignes de foi.

Dans sa préface, l'auteur raconte comment l'étude des phénomènes l'a amené à douter de la nécessité de faire intervenir les Esprits pour les expliquer : « Je crois que tout observateur sensé, dès qu'il se met à étudier ces phénomènes, est frappé de ces deux faits incontestables : l'automatisme évident des communications spiritiques et la fausseté impudente, et tout aussi évidente, de leur contenu ; les grands noms dont elles sont souvent signées sont la meilleure preuve que ces messages ne sont pas ce qu'ils ont la prétention d'être ; de même pour les phénomènes physiques simples, il est tout aussi évident qu'ils se produisent sans la moindre participation consciente du médium, et rien, au premier abord, ne jus-

tifie la supposition d'une intervention des « esprits ». Ce n'est que dans la suite, quand certains phénomènes d'ordre intellectuel nous obligent à reconnaître une force intelligente extramédiunne, qu'on oublie ses premières impressions et qu'on envisage avec plus d'indulgence la théorie spiritique, en général. »

Plus tard, en effet, surtout après avoir lu le livre de M. Hartmann, il a classé les phénomènes et les a divisés en trois catégories :

« 1^o *Personnisme*. — Phénomènes psychiques inconscients, se produisant *dans les limites* de la sphère corporelle du médium, ou *intra-médiunnes*... la table parlante, l'écriture et la parole inconsciente. Nous avons ici la première et la plus simple manifestation du *dédoublement de la conscience*, ce phénomène fondamental du médiumnisme...

« 2^o *Animisme*. — Phénomènes psychiques inconscients se produisant *en dehors des limites* de la sphère corporelle du médium, ou *extra-médiunnes* (transmission de pensée, télépathie, télécinésie, mouvement d'objets sans contact, matérialisation). Nous avons ici la manifestation culminante du dédoublement psychique...

« 3^o *Spiritisme*. — Phénomènes de *personnisme* et d'*animisme* en apparence, mais qui reconnaissent une cause *extra-médiunne, supra-terrestre*, c'est-à-dire en dehors de la sphère de notre existence...

« Les faits de cette dernière catégorie une fois admis, il est clair que l'hypothèse qui en ressort peut également s'appliquer aux faits des deux premières catégories ; elle n'est que le développement ultérieur des hypothèses précédentes. La seule difficulté qui se présente, c'est que, souvent, les trois hypothèses peuvent servir à titre égal à l'explication d'un seul et même fait...

« Ainsi donc la *grande erreur des partisans du spiritisme* est d'avoir voulu attribuer tous les phénomènes généralement connus sous ce nom aux « esprits... »

Ces quelques citations suffiront pour montrer quelle est la manière de voir de l'auteur : tous les phénomènes produits par les médiums ne peuvent pas être attribués aux esprits, il y en a qui, non seulement peuvent être expliqués par la simple action psycho-physiologique de l'opérateur, mais ne peuvent même reconnaître aucune autre cause. Cependant, il est convaincu

que certains phénomènes ne peuvent pas être expliqués en dehors de l'intervention des esprits, et il le prouve, dans le cours de l'ouvrage, par de nombreux exemples.

Je crois qu'il eût suffi d'établir deux catégories ; les deux premières : *personnisme* et *animisme* pourraient être, sans inconvénients, confondues en une seule, et nous aurions ainsi les phénomènes animiques et les phénomènes spirites.

Je me permettrai aussi une autre critique : le choix du mot *animisme* n'est pas heureux, il est déjà universellement employé pour désigner cette forme de religion qui prête une âme aux divers agents naturels, tels que le vent, la foudre, etc., de même qu'aux fleuves, aux montagnes, aux arbres etc., Il eût été préférable de ne pas donner un sens particulier à un mot qui en a déjà un bien différent. On pourrait donc considérer les phénomènes simplement comme impliquant, ou non, l'intervention des esprits.

Tout le reste de l'ouvrage est consacré à la démonstration de cette théorie. Il commence par citer des exemples nombreux de photographies montrant, à côté de celui qui a posé, soit une forme vague, soit une figure vaporeuse, mais suffisamment nette pour que plusieurs personnes reconnaissent sans hésiter la ressemblance avec tel ou tel défunt. Il montre l'impossibilité absolue de la fraude, surtout dans un cas où le photographe a opéré devant une commission d'incrédules, gens du métier et parfaitement compétents. Dans ce cas, toutes les manipulations ont été faites par les juges eux-mêmes et avec leurs propres plaques, le photographe spirite s'est borné à être présent à la pose et à maintenir sa main sur l'appareil ; cependant on a obtenu une épreuve tellement convaincante que tous les membres de la commission ont signé un certificat attestant la réalité du fait.

Il parle ensuite des apports, de la pénétration de la matière, des matérialisations. A ce sujet il raconte les célèbres expériences de Crookes avec Katie King. Il raconte les précautions minutieuses qui ont été prises pour rendre toute surcherche impossible.

Généralement l'argumentation est bonne ; cependant je suis obligé de relever une erreur qui diminue la valeur de l'une des expériences citées. Il s'agit d'une expérience qui a été faite par MM. Crookes et Varley, avec l'aide de miss Cook comme médium.

Pour s'assurer que cette dernière ne faisait aucun mouvement, on la fit traverser par un

faible courant électrique dans le circuit duquel on avait interposé un galvanomètre. Les armatures métalliques étaient appliquées sur les avant-bras du médium, un peu au-dessus des poignets, séparées de la peau par trois couches de papier buvard blanc, humecté d'une solution de chlorhydrate d'ammoniaque. Pendant ce temps on voyait des bras passer à travers les rideaux, écrire, etc. Pour que ce soit les bras de miss Cook qui se soient montrés ainsi, il aurait fallu qu'elle fasse remonter les contacts électriques au moins jusqu'aux épaules, et alors la résistance aurait diminué environ de moitié et la déviation galvanométrique aurait augmenté. Or c'est le contraire qui est arrivé : la déviation a diminué graduellement par suite de la dessiccation du papier. M. Aksakof en conclut que M. Hartmann commet une erreur capitale en soupçonnant le médium de fraude, erreur provenant de son ignorance du principe physique sur lequel était basée l'expérience.

Je ne sais pas dans quels termes M. Hartmann contestait la valeur de l'expérience, mais il est certain que M. Aksakof se fait illusion : si MM. Crookes et Varley avaient agi sur une substance homogène, sur un métal par exemple, le rapprochement des conducteurs aurait bien diminué la résistance, mais il n'en est plus de même quand il s'agit du corps humain : la résistance provient presque exclusivement de l'épiderme, et le courant aura la même résistance à surmonter si les deux conducteurs sont à côté l'un de l'autre, sans se toucher bien entendu, que s'ils sont éloignés de toute la longueur du corps, parce que dans les deux cas ils rencontreront la même couche d'épiderme.

Cette expérience n'avait pas, en somme, une bien grande valeur, car s'il est vrai que les mouvements du médium devaient produire des changements dans les surfaces de contact, et par conséquent des oscillations de l'aiguille du galvanomètre, il est vrai aussi que ces oscillations se sont produites.

Cependant il n'en résulte pas que le médium trichait, attendu qu'il pouvait parfaitement exécuter quelques mouvements involontaires, c'était même inévitable. Du reste dans une expérience subséquente, M. Crookes a vu venir Katie King jusqu'au milieu de la pièce et lui a fait plonger les deux mains dans une solution d'iodure de potassium, sans qu'il en résultât la moindre oscillation de l'aiguille du galvanomètre. Ceci est plus probant, car si les mains avaient été armées des contacts électriques, ce

derniers auraient été plongés eux-mêmes dans le liquide, et il en serait résulté un court circuit qui aurait fait dévier brusquement l'aiguille du galvanomètre au maximum.

Telle est la seule critique que j'aie à formuler sur le livre de M. Aksakof, et elle ne diminue en rien sa valeur. Tout homme de bonne foi, ayant lu ce livre, sera convaincu qu'il existe un certain nombre de phénomènes qui ne peuvent s'expliquer que par l'intervention des esprits.

On verra en effet que certaines communications dépassent le niveau intellectuel du médium et de son entourage (Charles Dickens terminant, par l'intermédiaire d'un médium peu lettré, un roman : *The mystery of Edwin Drood*, qu'il avait laissé inachevé); d'autres révèlent des faits qu'une enquête ultérieure vérifie, mais qui étaient ignorés de tous les assistants; il est même arrivé que le médium ait été contrarié dans ses opinions et qu'il ait fait des efforts infructueux pour arrêter une communication qu'il trouvait indiscrete. On a même vu des enfants en bas âge servir de médiums.

On trouvera aussi, dans ce livre, des exemples remarquables d'apports. Quelques-uns de ces apports ont même été effectués d'une ville à une autre située à une assez grande distance.

Enfin M. Aksakof ayant cité des exemples dans lesquels le double du médium a été manifesté à une distance considérable de son corps, en déduit, assez justement, que les esprits peuvent *à fortiori* en faire autant, eux qui n'ont plus de corps pour gêner leur action. Un matérialiste, il est vrai, pourra objecter qu'un homme vivant existe et peut, par conséquent, se comporter de telle ou telle façon, tandis qu'un mort n'existant plus, ne peut pas se manifester; mais M. Aksakof ne s'occupe pas de cette classe de contradicteurs, et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai.

Les moulages de mains, de pieds, de figures, viennent aussi apporter leur appoint à la démonstration; mais ces phénomènes peuvent tout aussi bien être attribués au corps astral du médium qu'à celui d'un esprit, malgré que, la plupart du temps, le moule d'une main, par exemple, ne reproduise pas du tout la main matérielle du médium.

Le livre est complété par dix planches représentant des photographies spirites et des moulages de mains et de pieds. Ces planches facilitent l'intelligence de certaines descriptions.

En somme, il s'agit là d'un livre excellent et d'une lecture facile et profitable. D^r F. ROZIER.

Bibliographie

La *Librairie du magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, vient de publier une série d'ouvrages de propagande à 15 et à 30 centimes.

Signalons les principaux :

Application de l'aimant au traitement des maladies. Nouvelle édit. avec 13 figures, par H. DURVILLE. In-18 de 72 pages. Prix : 15 cent.

Réimpression, revue et corrigée, du petit traité sur *l'Application de l'aimant*, qui est aussi apprécié des malades que des partisans du magnétisme.

Comme les éditions précédentes, l'ouvrage contient : l'historique de l'application de l'aimant en médecine depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, un index des meilleurs travaux publiés en français sur la thérapeutique de l'aimant, une étude sur la physique de l'aimant; une étude des plus remarquables sur la physique physiologique, résumant la popularité; la description des appareils magnétiques employés par l'auteur pour le traitement des maladies; une étude sur l'origine et la cause des maladies; l'application thérapeutique qui convient à chaque affection; enfin, des indications utiles au sujet du magnétisme.

Ce petit ouvrage, qui contient la matière d'un volume, se recommande de lui-même à l'attention de tous.

Messieurs de Loyola. — La banque-route de la Science et la faillite de l'Instruction obligatoire, gratuite et laïque, par EM. VAUCHEZ. In-18 de 36 pages. Prix : 30 cent.

M. Vauchez, le sympathique et savant auteur de *la Terre*, toujours infatigable quand il s'agit de vulgariser une bonne idée ou de réprimer un abus, vient de publier un nouveau travail des plus documentés sur l'incident soulevé dernièrement par Brunetière. Il démontre que la Science, et particulièrement l'Instruction, n'ont pas failli à leurs engagements; et que s'il y a *faillite* dans le sens littéral du mot, c'est dans les engagements pris par l'Eglise envers la société!

Le Trésor du foyer, par CHESNAIS. In-16 de 66 pages. 30 cent.

Renfermant des conseils pratiques et des avis utiles à tout le monde.

Gérant : A. BOYER.

Imprimerie du « Progrès spirite »